

Réf: Dossier N° 065185

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FLY COMMUNICATION »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8EME TRANCHE, Lot  
22ème tranche CDY/2PLTX, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 16/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FLY COMMUNICATION »

Objet : COMMUNICATION VISUELLE, EVENEMENTIELLE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 8EME TRANCHE, Lot  
22ème tranche CDY/2PLTX, Ilot 3

Dirigeant(s) : M BODO SEGUY PAUL-YVAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05982 du 23/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41373/GTCA/RC/2021 du 23/12/2021

